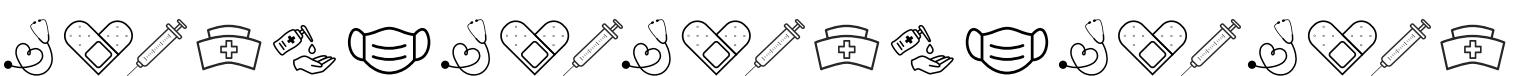


LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

BULLETIN MUNICIPAL
N°78-2025



⌚ Nouveau Cabinet Médical 💚



La rédaction des articles municipaux est due aux membres de la commission
“Informations et Communications”:

Madame Sandrine BRINDEAU, Madame Delphine DRIEU, Madame Émilie FROUFE,
Monsieur Benoît TROUILLEBOUT
ainsi que Monsieur Jean-Yves CHAUVEAU et Monsieur Bruno LEMAIRE.
Merci à Candice MADELAINE pour son aide précieuse.



Photos : Élus, membres des associations et diverses personnes au gré des événements.
Nicolas Derré, chargé de communication du conseil départemental (pour 2 photos du
cabinet médical)



Bulletin municipal imprimé en 350 exemplaires sur le photocopieur de la mairie.



Remerciements aux associations et aux maîtresses d'école pour nous avoir transmis
leurs contributions.

Le mot du maire



Chères Chapelloises, chers Chapellois,

À l'aube de 2026, le Conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année vous apporte santé, réussite et épanouissement dans toutes les sphères de votre vie, pour vous et vos proches.

Nous vous souhaitons également une année pleine de succès, de bonheurs et de rencontres enrichissantes.

Nous formulons le vœu que 2026 soit placée sous le signe de l'espoir, de la solidarité et de la prospérité, tant pour notre commune que pour chacun d'entre vous.

L'année 2025 a été jalonnée de défis mais aussi de belles réussites. Grâce à l'engagement de tous, nous avons pu améliorer le cadre de vie, renforcer les services publics et poursuivre nos actions pour la préservation de l'environnement.

Je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal pour leur investissement et leur sens des responsabilités, essentiels au bon fonctionnement de notre collectivité.

Comme chaque hiver, ce bulletin vous informe de l'actualité municipale et des initiatives portées par nos associations locales.

Pour rappel, l'année 2025 a débuté avec les élections complémentaires du conseil municipal, à l'issue desquelles j'ai été élue Maire en février.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail des principales réalisations récentes.

Dans le souci de préserver un service essentiel au cœur de notre village, la commune a récemment acquis le matériel ainsi que le fonds de commerce de la boulangerie. Cette démarche témoigne de notre engagement à maintenir une activité de proximité, au bénéfice de tous les habitants. Notre priorité, en ce début d'année, est désormais de trouver de nouveaux boulanger afin de redonner vie à ce commerce et garantir la continuité de ce service apprécié.

L'équipe municipale accorde une attention particulière au suivi du projet de la future école.

L'inauguration du nouveau cabinet infirmier a constitué un moment important de cet automne.

L'année 2026 sera marquée par deux temps forts : le recensement de la population, étape clé pour adapter nos services à vos besoins, et les élections municipales prévues les 15 et 22 mars, moment démocratique majeur pour l'avenir de notre commune.

Sandrine BRINDEAU

Infos pratiques

Mairie :

- 10 rue des Fleurs - 41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine
- Tel : **02 54 87 30 14**
- Mail : mairie@chapellestmartin.fr

Retrouvez également les horaires de mairie et bien d'autres informations sur PanneauPocket.

Lundi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h30
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h30
Mercredi		Fermé
Jeudi		Fermé au public
Vendredi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h30
Samedi ¹	8h30 - 12h00	

¹Ouvert une semaine sur deux



Cette application mobile, disponible depuis l'App Store et Google Play, vous permet de recevoir les actualités de la Chapelle Saint Martin en Plaine émises par la mairie. Vous pourrez donc y retrouver les informations de la mairie mais également les principaux rendez-vous initiés par les associations, les objets perdus, etc.

Autre application mise en place par la commune, Voisins Vigilants et Solidaires est un système d'alertes par notifications qui permet notamment de signaler un comportement suspect ou répréhensible sur la commune (véhicule qui rôde, acte malveillant...). L'application est téléchargeable gratuitement depuis l'App Store et Google Play.



Syndicat Intercommunal VAL D'EAU :

- Les services d'adduction en eau potable sont dévolus au syndicat Val d'Eau à Mer.
- Ce syndicat regroupe les communes de Mer, La Chapelle Saint Martin en Plaine, Maves, Mulsans, Villexanton, Roches, Talcy, Courbouzon, Avaray, Lestiou et Concriers.



Numéros à contacter en cas d'urgence :

- Pendant les heures d'ouverture de la mairie de Mer : 02 54 81 40 84
- En dehors des heures d'ouverture de la mairie de Mer : 06 88 84 05 30

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Mer (S.I.E.O.M.) :

- www.sieom-mer.fr
- 02 54 81 41 38

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif les mardis matins.

L'application SIEOM Infos est l'application officielle de vos services déchets !



(image non contractuelle)

Vous pouvez demander votre composteur en appelant directement le SIEOM.

Infos pratiques

Déchetterie de Mer

HORAIRES

DÉCHETTERIES



ÉTÉ (01/04 AU 31/10)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI						
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Mer		14h - 17h30				14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30	9h - 12h	14h - 18h

HIVER (01/11 AU 31/03)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI						
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Mer		14h - 17h				14h - 17h				14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h

Fermeture les jours fériés

 [Facebook Sieom Mer](#)  [Site internet sieom-mer.fr](#)  [Contact 02 54 81 41 38](#)

SIEOM
DU GROUPEMENT DE MER

L'accès est payant pour les professionnels. Une carte retirable auprès du SIEOM leur sera nécessaire.
L'accès pour les particuliers reste gratuit (la carte d'accès est à retirer à la mairie).

À faire...



Que deviennent vos emballages une fois triés ? Où sont-ils emmenés ?

Vous vous demandez ce qu'il se passe une fois vos emballages collectés. Est-ce que c'est bien utile ?
Comment cela peut être trié ? Qu'est ce qui est recyclé ? Pour en faire quoi ?

Il y a qu'une bonne manière d'avoir vos réponses : Venir visiter vous-même le centre TRI VAL DE LOIR(E) à Parçay-Meslay (37).

Vous obtiendrez toutes vos réponses au travers d'une visite qui vous immergera en plein cœur du centre de tri.

En repartant vous saurez pourquoi il est important de trier et comment bien le faire !

Inscription via le site du SIEOM : www.sieom-mer.fr

Ou le site directement sur le site : trivaldeloire.fr

Infos communales

Vœux du Maire :

La cérémonie des vœux aura lieu au foyer rural le vendredi 16 janvier 2026 à 18h30.

Nouveaux habitants : nous vous souhaitons la bienvenue et vous invitons d'ores et déjà à nous rencontrer lors des vœux ou à la mairie selon vos disponibilités. Un livret d'accueil est disponible sur demande auprès du secrétariat de mairie.

Inscriptions sur la liste électorale :

- La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.



- Pour l'électeur, le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales : elle permet notamment aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.

Pour s'inscrire sur les listes électorales :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Le jeune mineur peut faire la démarche lui-même ou se faire représenter par son représentant légal (père, mère, tuteur).

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, une journée d'enseignement à la défense et à la citoyenneté JDC. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée obligatoire d'enseignement à la Défense et à la Citoyenneté.



Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la secrétaire de mairie, ou vous inscrire en ligne sur le site www.mon.service.fr

La vie de notre commune

Nos joies - nos peines

Naissances



FÉLICITATIONS

LEGUÉ Gabryel : 7 janvier

BEAUJOUAN LECOMTE Aude : 14 juillet

MASSE ROGER Mathis : 9 août

Mariages-Pacs



RAGNEAUX Patrick & TERRIER Marie-Noëlle : 13 mars

JANUARIO Antonio & TRANNIN Carole : 22 mai

LEKEUX Maxime & LAURILLOT Valérie : 24 mai

CHEVALIER Guillaume & MALARD Justine : 16 août

ROBERT Antoine & PERIER Cloé : 19 septembre

LELOUP Quentin & CHEREAU Amélie : 3 décembre

Décès



RAYNAUD épouse YVON Jeanne-Jacqueline : 2 décembre 2024

FOUQUET Bernard : 2 janvier

SAS LORENZO Lisardo : 1er février

BOITELLE Janine : 21 mars

TOURNOIS Claude : 25 avril

MATOS DA SILVA Francisco : 20 juin

PESCHARD Marcel : 29 juin

LEBERT André : 9 septembre

GENDRAUD Marcel : 25 octobre

TERRIER épouse JOUANNET Madeleine : 12 novembre

Certaines naissances, mariages ou décès peuvent ne pas apparaître dans ce bulletin, les familles n'ayant pas donné leur autorisation écrite de publication conformément à la réglementation en vigueur.

Infos communales

Le recensement de la population en 2026

- Calendrier et organisation du recensement :

Le recensement de la population pour l'année 2026 sera conduit par l'INSEE à partir de janvier 2026. Cette opération, essentielle pour évaluer les besoins des collectivités locales, se déroulera du 16 janvier au 15 février 2026 dans notre commune.

- Un acte civique obligatoire et bénéfique :

Le recensement de la population constitue un acte civique obligatoire qui concerne l'ensemble des citoyens et profite à tous. Les données collectées lors de cette enquête permettent la réalisation aussi bien de petits que de grands projets d'intérêt général. Elles servent à déterminer la population officielle de chaque commune et apportent de précieuses informations sur les caractéristiques de la population, telles que l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés ou encore les conditions de logement. Les résultats du recensement influencent directement la participation de l'État au budget des communes : plus une commune compte d'habitants, plus la contribution de l'État sera importante.

- Déroulement de la collecte et confidentialité des données :

La mairie vous informera, soit par courrier, soit par la visite d'un agent recenseur. Il vous sera proposé de répondre au questionnaire en ligne, de manière simple et rapide, à l'aide des codes fournis dans la notice internet. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier et conviendra d'un rendez-vous pour les récupérer. Vous aurez également la possibilité de les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Le recensement s'effectue selon des procédures validées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les données, ceci de façon anonyme : les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Accueil de l'agent recenseur :

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos 2 agentes recenseuses (Lauriane et Patricia) qui se présenteront à votre domicile.



Infos communales



Évolution du mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants à partir de 2026

- Application de la loi du 21 mai 2025 :

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 introduit un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. Cette réforme vise à favoriser la parité et à renforcer la cohésion des conseils municipaux.

- Disparition du panachage :

À compter de 2026, la pratique du panachage sera définitivement supprimée dans les communes de moins de 1 000 habitants. Lors des prochaines élections municipales, il ne sera plus possible pour les électeurs de rayer ou d'ajouter des noms sur un bulletin de vote, ni de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée. Le scrutin municipal se fera exclusivement sur des listes complètes, respectant une alternance stricte femme/homme.

- Modalités du nouveau scrutin :

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs devront voter pour des listes bloquées, c'est-à-dire sans possibilité de panachage : il sera interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Tout bulletin comportant une modification manuscrite sera considéré comme nul.

- Objectifs de la réforme :

- Harmoniser les règles électorales entre toutes les communes.
- Favoriser la parité : actuellement, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants.
- Répondre à la crise de l'engagement, notamment dans les communes rurales, en renforçant la cohésion des équipes municipales.

Pour voter aux élections municipales, inscription sur les listes électorales avant le 5 février 2025

Souvenirs

Les commémorations patriotiques et officielles

8 mai: Fête de la Victoire

Le 8 mai, notre commune s'est rassemblée pour commémorer la victoire de 1945 et honorer la mémoire des combattants. La cérémonie a débuté devant le monument aux morts de notre commune puis à Villexanton, en présence des élus, des associations et des habitants. Les enfants des écoles ont participé en déposant des fleurs et en lisant des textes de paix. Un moment de recueillement a été observé, suivi de la Marseillaise jouée par l'Harmonie de La Chapelle Saint Martin en Plaine. Cette commémoration rappelle l'importance de transmettre aux jeunes générations le sens du sacrifice et de la liberté. Les anciens combattants, fidèles au rendez-vous, ont partagé leurs souvenirs avec les plus jeunes. La population a répondu présente, témoignant de l'attachement de chacun à ce devoir de mémoire.



14 juillet: Fête Nationale



Après le traditionnel défilé, la cérémonie du 14 juillet a mis à l'honneur les musiciennes et musiciens pour leur contribution à l'ambiance de l'événement, ainsi que les sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur dévouement envers la communauté. Les habitants et l'équipe municipale ont été remerciés pour leur implication et leur attachement aux valeurs de solidarité. Un hommage particulier a été rendu à l'ancien maire Jean-Louis Fesneau, salué pour ses trente-cinq ans de service et son impact durable sur la commune, avec la remise d'un diplôme à titre posthume à son épouse.

L'après-midi a continué avec des jeux pour les enfants, puis en musique grâce au concert de l'Harmonie. Ensuite, partage d'un repas convivial (par la charcuterie Busson) rassemblant 200 participants des quatre communes. La soirée s'est conclue par un feu d'artifice spectaculaire : 55 kg d'explosifs ont illuminé le ciel pendant dix minutes et un bal animé par "Animacomfrance".



Souvenirs

11 novembre: Fête de la Victoire



Après le dépôt de gerbe dans notre commune, la cérémonie s'est poursuivie à Mulsans. Les maires des 4 communes étaient présents et ont défilé aux côtés des pompiers, des musiciens de l'harmonie de La Chapelle Saint Martin en Plaine et des porte-drapeaux des anciens combattants. Les discours officiels ont rappelé l'importance de ce devoir de mémoire. Les enfants des écoles ont ensuite lu les noms des morts pour la France, dans un silence recueilli. Le 11 novembre est une date symbolique qui marque la fin de la Première Guerre mondiale. La signature de l'Armistice en 1918 a mis fin à quatre années de combats. Chaque année, cette journée est l'occasion de se souvenir des sacrifices des soldats. Elle permet aussi de célébrer la paix retrouvée et de transmettre ce message aux jeunes générations.

5 Décembre: Hommage à nos morts

Le 5 décembre, la France rend hommage aux soldats et civils morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie entre 1954 et 1962. Cette journée rappelle leur courage et les épreuves traversées. Elle honore aussi les Harkis et les Français d'Algérie contraints à l'exil. Le devoir de mémoire et de transmission aux jeunes générations est souligné. La Nation salue leur fidélité et leur sacrifice.

Cette année, la cérémonie commémorative s'est tenue devant le monument aux morts de notre commune. Elle s'est ensuite prolongée à Villexanton, où une plaque en hommage aux anciens combattants d'AFN (1954-1962) a été inaugurée au monument aux morts.



Le planning des commémorations pour l'année 2026 est le suivant:

8 mai : Maves

14 juillet : Mulsans

11 novembre : Villexanton

5 décembre : La Chapelle Saint Martin en Plaine



La vie de notre commune

Repas des Aînés

Le dimanche 12 octobre 2025 restera sans doute un joli souvenir pour la cinquantaine de nos aînés ayant répondu présents : un repas chaleureux préparé par le traiteur Busson et servi avec soin par l'équipe de la "Commission Fêtes et Cérémonies" de la commune, suivi d'un après-midi animé autour de jeux de société.

Ce genre de moment crée du lien, nourrit la convivialité et valorise la solidarité intergénérationnelle.



Théâtre 9 février



En ce dimanche de février, deux cents spectateurs étaient réunis au foyer rural pour regarder la pièce de théâtre "De gaffe en gaffe et c'est dom....mage" présentée par la troupe de Mareau-au-Près.

Les bénéfices de cet après-midi sont reversés aux coopératives scolaires du regroupement scolaire.

"C'est après avoir reçu la publicité d'un médium africain dans leur boîte aux lettres que deux chômeurs, Rebecca et Gaspard décident de monter leur propre cabinet de voyance, avec le concours bien involontaire de leur meilleur copain. Rebecca recopie soigneusement le prospectus reçu en changeant le nom de Mamadou Boubacar par celui de Gaspard Leroy... mais première gaffe, oublie d'enlever "mage africain". La surprise est totale pour les premiers clients : un paysan qui souhaite qu'on "ensorcelise" son voisin Félicien, une parachutiste qui a des problèmes avec son fils et une épouse éperdument amoureuse, mais trompée..."



Prochain après-midi théâtre : **le dimanche 15 février 2026**

La vie de notre commune



Soirée cinéma : *Le Petit Prince* 02 septembre

Grâce au concours du Conseil départemental et son dispositif CLAP 41, la commune a proposé la diffusion d'un film d'animation : le Petit Prince.

Environ quarante personnes étaient présentes.

Concert Mathis Poulin 11 octobre

En ce samedi soir, grâce au concours du Conseil départemental et son dispositif Festillésime 41, une cinquantaine de personnes sont venues écouter le concert de Mathis Poulin, jeune auteur/compositeur et interprète loir et chérien.

La restauration était assurée par la pizzéria du Terroir de Oucques et la buvette tenue par l'Association des Familles et Parents d'Elèves.



Arbre de Noël 14 décembre

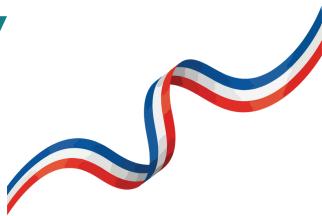


L'arbre de Noël pour les enfants de la commune a réuni environ 130 personnes dont 70 enfants. La "compagnie de la Clef" a proposé du théâtre d'improvisation autour d'objets apportés par les enfants.

Ensuite le goûter était offert par la municipalité et l'après-midi s'est bien sûr terminé par l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux pour les enfants.

La vie de notre commune

Travaux achevés



Cabinet infirmier : ouverture

Le 15 novembre, la commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine a officiellement inauguré son nouveau cabinet médical. Ce projet, lancé en 2021, répond à un besoin essentiel : garantir un accès de proximité aux soins pour tous les habitants. Dans un contexte où la santé en milieu rural est un enjeu majeur, cette réalisation témoigne de l'engagement de la municipalité à préserver le service public et le lien humain.

La concrétisation de ce cabinet a été rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux partenaires :

- La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), attribuée par Monsieur le Préfet, a couvert 50 % du montant total du projet. Ce soutien de l'État a été déterminant pour rendre possible la concrétisation de ce nouveau cabinet médical.
- Le fonds de concours accordé par notre Communauté de Communes représente 20 % du financement nécessaire. Ce geste renforce la volonté collective de développer l'offre de soins sur notre territoire.
- La subvention du Département, intitulée « Soutenir la démographie médicale », a permis de financer 10 % du coût du projet. Cette aide illustre l'engagement du Département en faveur d'un meilleur accès à la santé et du maintien des professionnels médicaux en milieu rural.

Ce soutien financier, conjugué à l'implication de l'entreprise de construction Caerostris et des employés communaux, a permis de créer un lieu fonctionnel, accueillant et adapté aux besoins du territoire.

Les professionnels de santé, notamment les infirmières et infirmiers, joueront un rôle central dans la vie de ce cabinet, qui se veut un espace de confiance et de proximité. La solidarité entre communes voisines et l'attachement des habitants à leur village ont également été salués lors de cette cérémonie.

Ce nouveau cabinet médical est avant tout un projet pensé pour les Chapelloises et Chapellois, afin de faciliter leur quotidien et de renforcer l'attractivité de la commune. L'inauguration marque ainsi une nouvelle étape dans l'histoire locale, tournée vers le bien-être et la santé de tous.



Avec le soutien de :



Coût total de l'opération :
143 929 €

Travaux achevés

Projet école à la Chapelle..... comment cela avance ?

L'objectif visé par la communauté de communes Beauce Val de Loire est de refondre la répartition des écoles : en relocalisant l'école élémentaire dans son entièreté sur le site de Maves et en repensant un regroupement sur un site sécurisé dans la continuité de centre de loisirs à la Chapelle Saint Martin en Plaine.

Pour cela la communauté a fait appel au cabinet d'architecte du CAUE qui après plusieurs réunions nous a proposé un projet pour la future construction, avec la création d'un équipement regroupant sur la Chapelle Saint Martin en Plaine une école maternelle de 3 classes (pouvant évoluer) l'accueil périscolaire/ALSH, la restauration scolaire.

Lors de ces réunions il a été question également de l'aménagement des abords (création de voirie, parvis, parking et espaces publics).



Proposition d'implantation de la future école

Les impératifs :

- Intégrer à la réflexion et englober dans le projet le bâtiment présent sur le site actuel (centre de loisirs).
- Élargir le périmètre de réflexion au secteur (abords Foyer rural, relation au cœur de bourg, cheminement, desserte...).
- Intégrer une notion d'extensibilité et de modularité.

Travaux toiture Église du bourg

Fin 2024, l'Église du bourg a rencontré des problèmes d'infiltrations d'eaux pluviales à la jointure du clocher et de la toiture côté Nord.

Des demandes de travaux ont donc été réalisées afin d'assurer l'étanchéité de la toiture. Le devis de l'entreprise Bigot & Fils a été retenu pour des travaux s'élevant à 2 722 € TTC.

Des travaux supplémentaires ont toutefois été nécessaires, du fait de la présence d'infiltrations sur la toiture côté Sud également, pour un montant de 1 077 € TTC.

Les travaux ont été réalisés en Janvier 2025.

La vie de notre commune

Travaux achevés

Travaux dans la cour d'École des CP

À plusieurs reprises, suite à des vents violents, des ardoises se sont décrochées de la toiture du bâtiment chaufferie-garage tombant ainsi dans la cour de l'école.

En avril 2025, des devis ont donc été réalisés pour la réfection de la toiture. Celui de l'entreprise « L'Atelier du Toit » a été retenu.

Montant total de 11 869 € TTC.



La porte de l'école des CP donnant sur le jardin a également été changée. Celle-ci a été remplacée par une porte en métal.

Les travaux ont été réalisés à la fin du mois de novembre pour un montant de 1 191 € TTC.



Ancienne porte avant les travaux

Nouvelle porte après les travaux



La commune a installé un composteur (fourni par le SIEOM) au niveau des containers poubelles du foyer rural.

Travaux achevés

Restauration des calvaires

En Avril, l'association SOS CALVAIRES a pris contact avec la mairie dans le cadre de la restauration des calvaires de la commune.

Les adhérents se sont proposés de remettre gratuitement en état les 4 calvaires appartenant à la Chapelle Saint Martin en Plaine, les autres étant sur le domaine privé, sous réserve de l'achat de la peinture par la mairie.

Les travaux ont eu lieu fin Juin pour un montant de 107,95 € TTC.



Élagage des arbres



Sur la proposition de l'ATD 41 (Agence Technique Départementale) la commune a décidé l'élagage de certaines branches basses des arbres bordant un côté de la rue de la Roche afin d'améliorer la visibilité en sortie des parcelles et également aux abords du passage piéton pour améliorer sa sécurité. Certains arbres du lotissement du père Huet ont également été élagués suite à la tempête du mois de juin.

Travaux achevés

Achat d'un tracteur tondeuse

La commune vient d'acquérir un nouveau tracteur-tondeuse afin d'améliorer l'entretien des espaces verts. Cet équipement moderne permettra d'optimiser le temps de travail et de gagner en précision. Il offrira également de meilleures conditions de travail à l'employé communal chargé de la tonte. Grâce à cette acquisition, la commune renforce son engagement pour un cadre de vie soigné. Cet investissement s'inscrit dans une démarche d'efficacité et de service aux habitants.



L'achat de ce tracteur tondeuse acheté à Équip Jardin a coûté 26 054 €.

Une demande de subvention : la dotation départementale de solidarité rurale (DDSR) a été accordée par le Département pour une somme de 13 000 €.



Travaux voirie à Morvilliers



La commune a débouché la buse et nettoyé le fossé pour un bon écoulement de l'eau. Reste à installer un regard et 12 m de tuyau.

Coût de l'opération : environ 1 000 €.



La vie de notre commune

Travaux 2026 et plus...

Pour les prochaines années, plusieurs projets sont à l'étude :

- Réfection de la route de Morvilliers (de la fin de Morvilliers jusqu'au croisement de la route de Mer D112).
- Fin des travaux de voirie à Morvilliers.
- Sécurisation du carrefour rue des fleurs et rue de la roche (en face la mairie).
- Isolation du local à côté de la classe des CP.
- Réaménagement des toilettes publiques.
- Installation de 2 portes vélos (subventionnée par la Communauté de Communes Beauce Val de Loire).
- Réaménagement thermique du foyer rural.

La vie de notre commune

Lotissement du clos

Un seul terrain reste disponible au lotissement du Clos (à proximité de l'accueil périscolaire). Ce terrain est viabilisé et libre de choix du constructeur, tout en devant respecter le règlement interne du lotissement.

La commune possède également :

- Un logement 11 rue de la Roche : 22m² à 180€.
- Un garage 7 rue des fleurs de 24m² à 47€.



Nouvelles procédures pour les CU, DP et PC

Si vous avez des travaux prévus pour votre habitation, la procédure de dépôt des déclarations préalables et des permis de construire change à compter d'avril 2022.

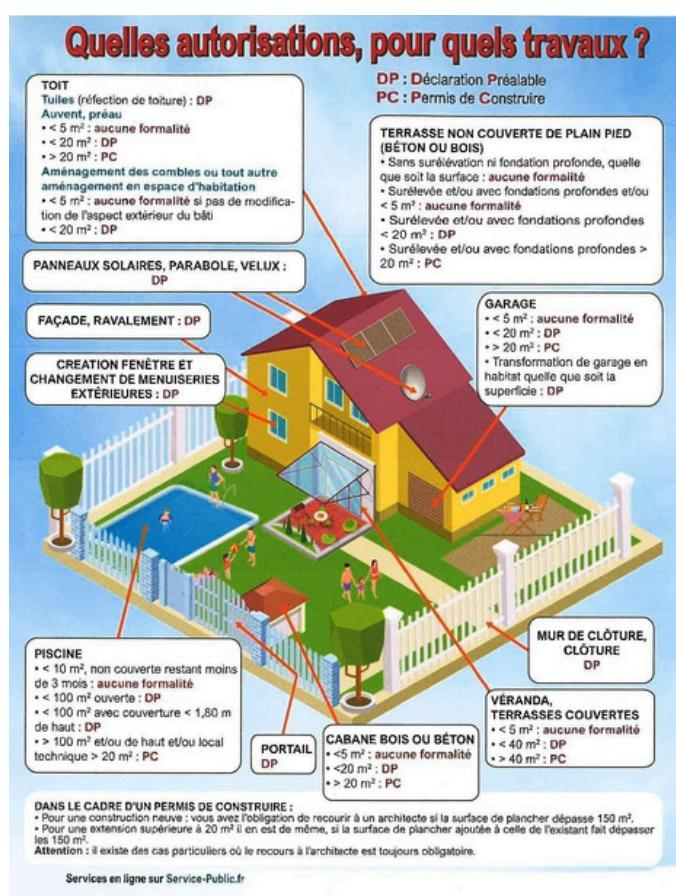
La procédure est dorénavant dématérialisée. Il faut vous connecter au lien suivant : <https://gnau42.operis.fr/grandchambord/gnau/?ref=Beauce#/>

Vous pouvez également télécharger le document cerfa et déposer à la mairie de la Chapelle Saint Martin en Plaine un dossier en 4 exemplaires avec les plans.

Attention, les formulaires ont changé depuis le 1er septembre 2022, il convient de bien télécharger le bon formulaire en ligne.

Dorénavant, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI) sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service "biens immobiliers". Un tutoriel vidéo est disponible en ligne.

Rappel : Suite à l'arrêté de permis de construire, un cerfa DOC (Déclaration d'Ouverture de Chantier) est à remettre à la Mairie dès l'ouverture des travaux et un cerfa DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) est à remettre à la mairie lors de la fin des travaux quand ils sont conformes au projet. Un contrôle sur site sera effectué par la mairie en avertissant le propriétaire au préalable et une attestation de non-contestation de conformité sera délivrée par la Mairie.



Services en ligne sur Service-Public.fr

Infos de notre commune

Article sur la sécurité

La sécurité routière est l'affaire de tous : piétons, cyclistes, usagers de trottinettes ou automobilistes, chacun doit adopter les bons réflexes pour partager l'espace public en toute sérénité.

- En 2022, 34 trottinettistes ont perdu la vie (contre 10 en 2019).
- En 4 ans, le nombre d'accident d'EDPM a été multiplié par 2,8.
- La gravité de leurs blessures est également en forte hausse : 600 blessés graves estimés en 2022, soit 400 de plus qu'en 2019.
- Les conducteurs d'EDPM présentaient un traumatisme sévère dans 45,5 % des cas (contre 39,7% pour les conducteurs de moto et 47,3 % pour les cyclistes).



Pour courir, en toutes saisons, rester bien visible

En toutes circonstances, il est primordial de rester visible aux yeux de tous les usagers : choisissez des vêtements de sport, de couleurs vives et claires, si possible fluorescents et comportant des éléments rétroréfléchissants qui permettront aux autres usagers de vous repérer de loin ; sinon, portez des accessoires rétroréfléchissants ou lumineux

Munissez-vous d'une lampe frontale qui remplira un double rôle : voir et être vu.



Équipement du vélo

Freins, éclairages, sonnette... Il est important de vérifier que votre vélo dispose des équipements obligatoires pour circuler. Assurez-vous aussi que vos pneus soient bien gonflés et votre guidon bien droit.



Équipement du cycliste

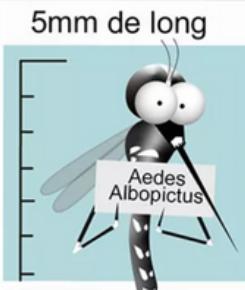
Le casque représente le plus sûr moyen de protéger sa tête en cas de chute ou de collision. Les blessures dues à un choc sur le crâne demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Lors d'un accident, il réduit la gravité des blessures à la tête. Son port est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers.

Infos de notre commune

Moustique tigre : agissons dès maintenant pour passer un été plus tranquille

Portrait-robot du moustique tigre :

- Taille : très petite, 5 millimètres environ.
- Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes.
- Particularités : pique le jour, est très vif et vit à côté de son lieu de ponte.



La liste DES BONS GESTES

LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ l'eau au moustique tigre !

Pour plus d'infos, consultez le site de votre ARS

Et passez le message à votre voisin

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins artificiels (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère...

150m

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



Infos de notre commune



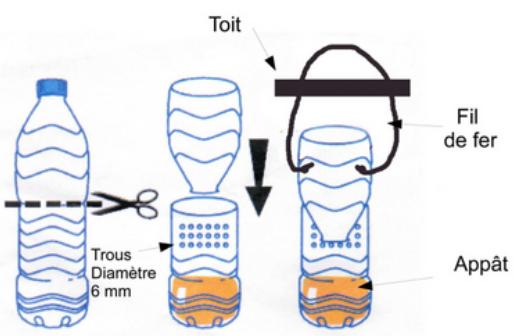
Frelon asiatique

Le frelon asiatique représente une menace majeure pour les abeilles, dont il affaiblit les colonies en les prédatant activement, perturbant ainsi la biodiversité locale et les écosystèmes polliniseurs. Il peut également affecter d'autres populations d'insectes et représente un danger pour les personnes allergiques aux piqûres.

Le piégeage au printemps est une stratégie clé pour réduire les populations, en capturant les reines fondatrices. Les pièges recommandés sont sélectifs, équipés de grilles pour limiter l'entrée des insectes non ciblés et éviter leur noyade. La destruction des nids est essentielle, mais il est fortement déconseillé d'intervenir soi-même à cause des risques de piqûres multiples. Il est donc important de signaler les nids à la mairie pour une destruction sécurisée. Plusieurs nids ont été détruits à l'automne sur notre commune.

Le piégeage préventif s'effectue de février à mai, ciblant les reines fondatrices. De mars à juin, il faut repérer et signaler les nids primaires, souvent de la taille d'une balle de tennis, sous des abris ou dans des tas de bois. À partir de mi-juin, la reine migre vers le nid secondaire, plus grand et souvent situé dans les arbres ou les haies. Les nids secondaires, de juin à novembre, peuvent être très dangereux à proximité.

Le piégeage de printemps doit être sélectif pour préserver la biodiversité. Les pièges doivent être placés près de massifs fleuris, au soleil et à l'abri du vent, puis déplacés selon la floraison. Ces actions collectives permettent de protéger les polliniseurs et d'assurer la sécurité de la population. Pour toute information complémentaire, il est conseillé de contacter la mairie.



Exemple de piège

Préparer un appât efficace et sélectif : Au fond de la bouteille, versez votre mélange dans cet ordre (ne dépassez jamais 10 cm de liquide total) :

- 1/3 de vin blanc sec (effet répulsif pour les abeilles)
- 1/3 de sirop de cassis ou grenade (sucre odorant)
- 1/3 de bière blonde (fermentation attractive pour les frelons)



Suspendez toujours le piège hors de portée : enfants et animaux ne doivent pas y avoir accès.

Finances

La commune a actuellement quatre emprunts en cours :

- Projet Opération Cœur de village :

- Montant emprunté : 130 000 €, taux 0.96 %, durée 10 ans. Prêteur : Caisse d'Épargne.

- Projet La Chapelle du Villiers :

- Montant emprunté : 120 000 €, taux 1.88 %, durée 15 ans. Prêteur : Banque Postale.

- Projet Amélioration du réseau d'eau potable hameau du Villiers :

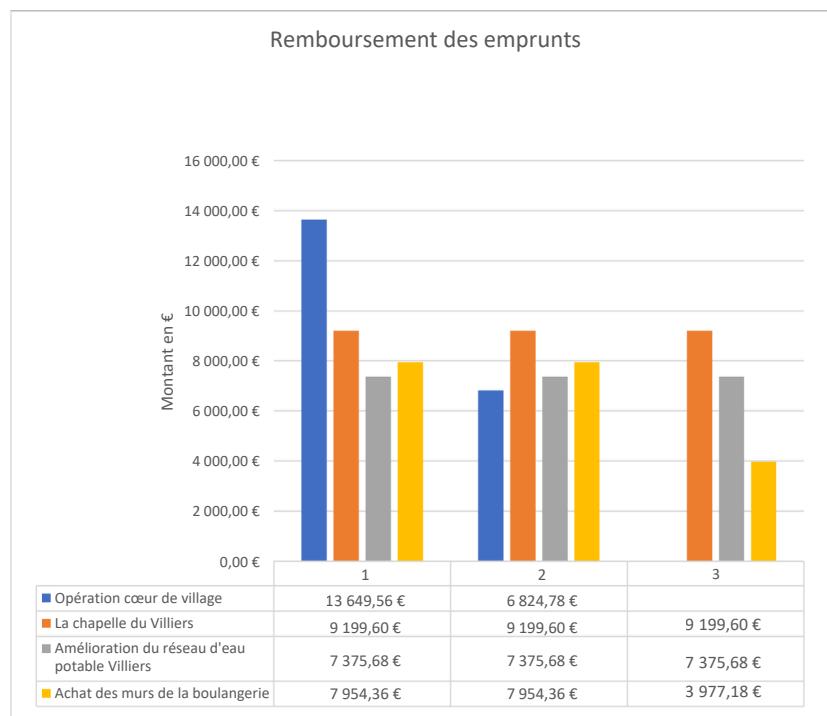
- Montant emprunté : 70 000 €, taux 1.03%, durée 10 ans. Prêteur : Banque Postale.

- Projet Acquisition des murs de la boulangerie :

- Montant emprunté : 55 000 €, taux 1.034%, durée 7 ans. Prêteur : Banque Postale.

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

	2026	2027	2028
Opération Cœur de Village	13 650 €	6 825 €	
La Chapelle du Villiers	9 200 €	9 200 €	9 200 €
Amélioration du réseau EP hameau du Villiers	7 376 €	7 376 €	7 376 €
Boulangerie	7 954 €	7 954 €	3 977 €
Total	38 179 €	31 354 €	20 552 €



État des finances

DEPENSES INVESTISSEMENT	217 234,52 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 901,76 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,75 €
Emprunts et dettes assimilées	36 832,78 €
Immobilisations incorporelles	1 500,00 €
Immobilisations corporelles	67 340,86 €
Immobilisations en cours	82 631,37 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT	366 363,60 €
Charges à caractère général <i>(eau, assainissement, électricité, combustible, carburant, fournitures administratives, entretien de voirie et bâtiment, transport scolaire)</i>	110 388,86 €
Charges de personnel et frais assimilés	91 587,04 €
Atténuations de produits <i>(charges réglées à la CCBVL)</i>	116 643,25 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 234,50 €
Autres charges de gestion courante <i>(Indemnité des élus, S.D.I.S., subvention aux associations)</i>	45 074,33 €
Charges financières	1 435,62 €
RECETTES INVESTISSEMENT	144 113,97 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 234,50 €
Dotations, fonds divers et réserves	80 341,27 €
Subventions d'investissement	62 428,46 €
Emprunts et dettes assimilées	109,74 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	521 377,32 €
Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	144 037,05 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,75 €
Atténuations de charges	3 536,94 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses <i>(concessions cimetière, remboursement de frais par d'autres redevables)</i>	6 407,63 €
Impôts et taxes	18 553,35 €
Fiscalité locale	200 959,00 €
Dotations, subventions et participations	124 195,84 €
Autres produits de gestion courante <i>(revenus d'immeubles et location de salles)</i>	22 567,15 €
Produits exceptionnels	92,61 €
TOTAL DEPENSES	583 598,12 €
TOTAL RECETTES	665 491,29 €

Vie associative



La Chapelle St Martin

Association "Ensemble et Solidaires"

(U.N.R.P.A.) de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Présidente : Yvette BOURGOIN

Trésorier : Gilles COURCIMAULT

Secrétaire : Annick BOISSONNET

Membres du bureau : Micheline BARRAULT, Jacky BOISSONNET, Corinne GUYON, Bernadette LAURILLOT, François LEMAIRE, Annette ROBBE.

A la suite de notre AG du 21/01/2025, l'année a commencé avec le partage de la galette à la Maison des Associations, en présence de Jean-Yves CHAUVEAU pour la municipalité et de M. LEHOUX pour la Fédération Départementale.

Notre concours de belote a eu lieu le 29 mars, avec une belle fréquentation de 72 participants.

En juillet, agréable pique-nique au Villiers.

Cette année, nous avons fêté les **80 ans** de l'association nationale ENSEMBLE et SOLIDAIRES - UNRPA, ce qui nous a permis de retrouver avec les autres sections du Loir et Cher, à CHAILLES le 4 juin pour un repas et un après-midi festif.

La fédération de Loir-et-Cher est la plus grosse association du département avec 6.900 adhérents répartis dans plus de 90 sections, dont la nôtre.



Dates à venir et à retenir :

- Le 18 décembre, nous clôturerons l'année par **notre repas de Noël** pour les adhérents inscrits.
- Notre **prochaine Assemblée Générale** aura lieu le jeudi **22 janvier 2026**, à la Maison des Associations, le prix de l'inscription reste inchangé depuis plusieurs années, il est de 17 €.

Si vous souhaitez participer à la vie de l'Association, n'hésitez pas à vous faire connaître en téléphonant au 02 54 87 32 17.

- **Le samedi 28 mars 2026 aura lieu notre concours de belote individuel, sans annonce, nous vous attendons nombreux !**

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Vie associative



Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chapelle du Villiers.

Animations 2025

Nous avons organisé notre repas de Saint-Vincent le 26 janvier avec une aubade de l'harmonie de La Chapelle, puis un apéritif partagé. Après s'être régaliés avec les coquilles de poisson et les cuisses de canard, nous avons retrouvé les jeux divers et la traditionnelle soupe à l'oignon.

Le vendredi 14 février dans la Maison des Associations, a eu lieu notre assemblée générale. 14 personnes étaient présentes, 2 excusés, 2 absents et 3 procurations. Elle a été suivie par l'élection du conseil d'administration et du verre de l'amitié.

Le mercredi 9 mai, nous sommes allés assister à un concert à la Philharmonie de Paris pour une prestation de l'Orchestre de Paris interprétant la messe en si mineur de J.S. Bach. Concert inoubliable !



Du 3 au 11 mai, nous présentions l'exposition du conseil départemental : « La vie quotidienne des Français : 1939-1945 », complétée par un apport de l'association. Le dimanche 4 mai à 14h30 a eu lieu dans la chapelle, une animation intitulée « Causerie, lectures de textes et interventions des derniers témoins de la guerre 39-45 à La Chapelle St Martin ». Un grand moment de souvenirs. Un livret reprenant toutes les interventions de cet après-midi, vient d'être édité, il est disponible au prix de 10 €.

Le samedi 24 mai à 20h30, nous accueillions le quatuor à cordes « Quartier libre » des musiciens de l'Orchestre de Paris, dans un répertoire très varié : de Falla, Bach, Prokofiev, Piazzolla !



Du samedi 14 au dimanche 22 juin, la chapelle recevait une exposition de peintures de Pierre Beaufils et Alexandre Schuvchek. « Portraits croisés ». Le vernissage a eu lieu le samedi 14 juin à 18h.



Le dimanche 6 juillet 16h, nous présentions un concert : le duo Agnès Vesterman, violoncelle et Hossein Parnia, santur, « De l'Orient à l'Occident » voyage onirique et musical. Musiques écrites et improvisées de Jean-Sébastien Bach à nos jours.

Vie associative



Et pour terminer notre saison musicale, le dimanche 14 septembre à 16.00 heures dans la chapelle du Villiers, nous recevions Jean-François Bouvery dans un récital de piano. Morceaux choisis de Haydn, Chopin, Liszt et Ravel.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine, « Perles de petite Beauce », un programme commun entre la chapelle du Villiers, le moulin de Maves, le moulin de Talcy et l'église de la Madeleine-Villefrouin.

Et n'oubliez pas de vous inscrire à notre voyage à la Philharmonie de Paris le 6 mai 2026, au programme : Grieg et Mahler.

N'hésitez pas à rejoindre notre association, vous y serez accueillis dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et que 2026 vous soit joyeuse et pleine de bonnes surprises (avec les animations de l'ASACV, par exemple !).

Vie associative



Président : Christian CUILLERDIER - 02 54 87 31 74

Au départ, cette association a été créée par des cyclistes qui se retrouvaient régulièrement pour pratiquer leur passion. Désormais notre but est de passer des moments agréables, à la portée de tous et dans une bonne ambiance. Pour cela nous organisons quelques sorties cyclo mais également pédestre, l'occasion de découvrir pleinement les paysages qui défilent devant nous et de passer une journée en toute convivialité.

A l'Assemblée générale du 31 janvier 2025 à la maison des associations, nous avons présenté le calendrier de nos manifestations pour 2025, à savoir :

- **Dimanche 16 mars** : après-midi jeux avec pause gouter (maison des associations).
- **Samedi 17 mai** au foyer rural :
 - Le matin circuits vélo et pédestre avec visite commentée de l'église de La Madeleine Villefrouin par Antoine Beck, le maire de la commune.
 - Apéro et déjeuner prévu pour nos adhérents.
 - Après midi libre, jeux et préparation de la salle.
 - Nous avons terminé la soirée par un « barbecue » animé par un super D.J.
- **Dimanche 22 juin**, journée champêtre à l'étang de Luday à Fontaines en Sologne :
 - Le matin circuits vélos et pédestre, après-midi libre, jeux.
 - Repas midi et soir.
- **Samedi 26 et dimanche 27 juillet**, Sortie de 2 jours Angers/Nantes :
 - En banlieue d'Angers : visite guidée de la distillerie Cointreau (fameuse liqueur à base d'écorces d'orange) et dégustation.
 - Promenades commentées en petit train pour visiter le vieil Angers et le cœur de Nantes.
 - Et pour terminer cette 2ème journée, superbe prestation du déjeuner-croisière sur l'Erdre dans le pays Nantais.
- **Dimanche 7 septembre** : nous avons dû annuler la 2ème journée champêtre.
- **Dimanche 19 octobre** : déjeuner/spectacle au Cabaret l'insolite à Orléans.
- **Samedi 6 décembre** : nous clôturerons cette année par notre soirée choucroute préparée par le traiteur BUSSON du Villiers et animée par l'orchestre "Show Time".



Assemblée générale du
31/01/2025



Participants à
notre sortie
Angers-Nantes
devant le bateau
du déjeuner-
croisière sur
l'Erdre

Vie associative



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
U.N.C.

Association intercommunale de La Chapelle Saint Martin –Maves –
Mulsans – Villexanton.

Le président de l'Association : Hubert OUGAZEAU

L'Union Nationale des Combattants continue inlassablement à poursuivre ses engagements, perpétuer la mémoire, venir en aide aux adhérents en difficulté ainsi qu'à leurs veuves.

Dans notre département du Loir et Cher c'est la plus importante association patriotique avec plus de 2600 adhérents. Elle s'ouvre aux Opex, Soldats de France et Associés car malheureusement, les anciens d'AFN disparaissent, et nous ne devons pas laisser péricliter notre Association, c'est trop important pour nous tous. Que ceux qui défendent nos valeurs n'hésitent pas à nous rejoindre, ils seront accueillis à bras ouverts.



Jusqu'à présent aucune date unique du souvenir n'a été retenue pour honorer les morts de toutes les guerres, alors, nous UNC continuons à faire du 5 décembre une journée du souvenir digne de ce nom en hommage à tous les morts d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. N'oublions jamais le sacrifice de ces 26000 morts.

Au cours de l'année 2025, malheureusement, notre Association intercommunale de l'UNC de La Chapelle Saint Martin en Plaine – Maves – Mulsans – Villexanton déplore le départ de trois de ses adhérents. Claude Tournois : fin avril, Robert Avrain : fin mai, et Marcel Peschard fin juin.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvé le 28 janvier pour notre Assemblée Générale statutaire au Foyer Rural de La Chapelle Saint Martin en Plaine, suivie d'un repas amical.



Le 16 septembre, à Villexanton, une journée conviviale nous a permis de passer un agréable moment.

Notre Congrès départemental, cette année a eu lieu à Saint Laurent Nouan le 29 juin. Malgré la canicule, tous les anciens ont tenu le coup, tellement heureux de participer et de se retrouver. 88 drapeaux étaient présents, dont celui de notre Association, porté par Bruno Lemaire : qu'il en soit remercié.

Vie associative



Durant l'année scolaire 2024-2025, l'AFPE a poursuivi son engagement auprès des élèves et familles du RPI de La Chapelle St Martin et Maves.

Grâce aux différentes initiatives organisées (vente de sapins, bourse aux jouets, loto, vente de madeleines, tombola, fête de l'école...), l'association a pu soutenir plusieurs projets scolaires des classes de Maves et de La Chapelle Saint Martin en Plaine.

Elle a notamment subventionné les transports pour les sorties cinéma ainsi que la sortie au Zoo de Beauval pour les élèves élémentaires de La Chapelle Saint Martin en Plaine. Elle a également offert le petit-déjeuner aux trois classes de maternelle lors de leur sortie à Paris.

Enfin, une calculatrice a été remise aux élèves de CM2 lors de la fête de l'école, pour leur rentrée au collège.

Pour fin 2025 l'AFPE a organisé :

- Pizza party : 22 novembre 2025.
- Spectacle de magie : 23 novembre 2025.

Pour l'année 2026, l'AFPE organisera :

- Loto adultes et enfants : 14 et 15 mars 2026/
- Carnaval : 29 mars 2026.
- Brocante (Broc'école) : stand AFPE avec plants de fleurs et légumes.
- Fête de l'école : 28 juin 2026.

Ces initiatives permettront d'aider les coopératives scolaires à financer une partie des projets scolaires 2025-2026, notamment des visites de sites historiques et des ateliers en lien avec les périodes étudiées, pour les élèves des trois classes élémentaires de Maves.

Les membres du bureau de l'AFPE sont :

- Jessica RAFAEL (Présidente).
- Sabrina LETAILLANDIER (Vice-Présidente).
- Justine CHEVALIER (Secrétaire).
- Mirielle CORMIER MPASSI (Secrétaire adjointe).
- Eric RAFAEL (Trésorier).
- Aurélie SUQUET (Trésorière adjointe).
- Aurélie LAURILLOT (Contrôle des comptes).

✉ Contact AFPE : afpemaveslachapelle@gmail.com - ☎ 0679890934





Vie associative

ASSOCIATION MODELISME BEAUCERONNE

Toute nouvelle association dans la commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine, nous vous proposons des activités autour du modélisme avec des réseaux de trains miniatures à l'échelle HO et N, de la peinture sur figurines, des maquettes statiques ainsi que de la création de décors.

Le but de notre association est de vous accompagner dans vos créations avec du partage, de l'entraide et le plus important la bonne humeur.

Si vous êtes minutieux ou créatif, que vous aimez les miniatures ou que vous voulez découvrir de nouvelles activités, rejoignez-nous. L'âge minimal est de 12 ans et jusqu'à 16 ans les mineurs doivent être accompagnés d'un parent durant chaque séance. Si vous avez des connaissances en électronique, électricité, etc., lancez vous dans cette nouvelle discipline.

Contacts :

- ANGUILLE Dominique: Président de l'association 06 64 28 38 92
- PERRIGAULT Thomas : Président adjoint 06-48-13-65-19
- Adresse mail : modelismebeauce@laposte.net

Nous vous invitons à nous rejoindre le samedi après-midi de 13h30 à 18h30 à la maison des associations, au 1er étage, dans la salle n°7.

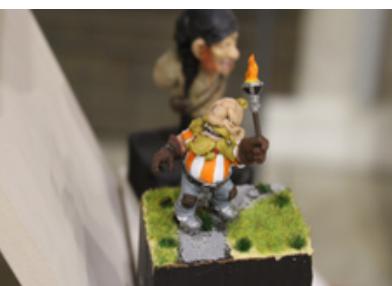
Nous avons comme projet au sein de la commune, d'organiser une bourse d'échange de miniatures et trains, une exposition sur le modélisme, des portes ouvertes au local de l'association.

Venez également nous retrouver lors de nos déplacements sur les expositions.

Nous serons présents lors du salon du modélisme de Lailly en Val à la salle de la Lisotte le 14 et 15 février 2026.

Merci à toute l'équipe municipale de la Chapelle Saint Martin en Plaine de nous accueillir dans la commune et d'avoir mis une salle à notre disposition pour pratiquer nos activités.

Les membres de l'association modélisme beauceronne.





Vie associative

HARMONIE DE LA CHAPELLE ST MARTIN



Une année 2026 placée sous le signe de la musique et du partage 

Les musiciennes et musiciens de l'Harmonie de la Chapelle Saint-Martin adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 à l'ensemble des Chapelloises & Chapellois ainsi qu'aux habitants de la commune. Fidèle à sa vocation, l'Harmonie aura à cœur, tout au long de l'année, d'animer la vie communale et de partager le plaisir de la musique sur l'ensemble du canton.

Le programme du premier semestre 2026 s'annonce d'ores et déjà riche et varié, avec de nombreux rendez-vous :

- 2 janvier : Concert à l'EHPAD de Mer.
- 25 janvier : Fête de la Saint-Vincent.
- 7 février : Concert au Cercle Laïque pour l'ADMR à Mer.
- 22 février : Fête du Père Brottier à La Ferté-Saint-Cyr.
- 28 mars : Concert avec l'Harmonie de Saint-Laurent à la salle des fêtes de St Laurent.
- 9 mai : Concert de printemps de l'Harmonie avec l'Harmonie de Droué.
- 12 juin : Hommage aux fusillés à Pontijou.

Rejoignez-nous !

L'Harmonie de la Chapelle Saint-Martin accueille avec plaisir toute personne souhaitant découvrir ou reprendre une pratique musicale. Les répétitions ont lieu le vendredi ou le samedi, en alternance, afin de permettre au plus grand nombre de participer. L'association met également des instruments à disposition pour faciliter l'apprentissage.

N'hésitez plus à franchir le pas et à rejoindre une formation conviviale, ouverte et dynamique !

À très bientôt,

Les membres de l'Harmonie de la Chapelle Saint-Martin

 Suivez-nous sur Facebook : HCSM 41



Harmonie de La Chapelle St Martin
-41

Contacts : Président : Gilles COLIN – 06 76 68 06 64 / gilles.colin24@sfr.fr

Directeurs musicaux : Marie-Carole BAUDE / mariecarolebaude@gmail.com

Étienne POULIN

Vincent VERNON

Vie associative



Association LA BAND'A
Mairie de La Chapelle St Martin en Plaine
10 rue des Fleurs
41500 LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE

L'association "La Band'A" créée en 2023 propose des séances de danse en ligne en toute convivialité.

23 personnes de La Chapelle Saint Martin en Plaine et des communes avoisinantes se sont inscrites pour l'année 2025-2026.

Encadrée par Patricia, animatrice bénévole, cette activité est ouverte à tous, que vous soyez novices ou un peu plus expérimentés. La danse en ligne mêle la coordination, la mémoire et l'esprit de groupe. Les chorégraphies sont simples et entraînantes sur des musiques actuelles et variées.

C'est avant tout le plaisir de danser ensemble, dans une ambiance détendue et bienveillante. Des chaussures confortables et la bonne humeur feront l'affaire !

Alors on danse ? Tous les lundis de 18h30 à 19h30 au Foyer Rural de La Chapelle Saint Martin.

Cotisations de 60 € et 55 € pour les Chapellois.

Renseignements au 06 70 82 83 36.

Message du Comité des fêtes ”

Chers habitants,

Le Comité des Fêtes de notre commune est inactif et en sommeil depuis deux ans. Aucune nouvelle activité ou initiative de relance n'a été proposée durant cette période.

Pour clarifier la situation et faute de repreneurs, la dissolution de l'association sera prononcée.

Dernier appel :

Si un nouveau bureau ou des volontaires motivés ne se manifestent pas pour reprendre l'association et la relancer, le Comité des Fêtes cessera définitivement d'exister.

Date limite : Vendredi 26 janvier 2026.

Contactez rapidement la mairie ou des membres du comité si vous souhaitez reprendre cette association.

Merci de votre attention.

Nous vous souhaitons par avance de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Les membres du comité

Vie associative

Echos de l'association Familles Rurales

Sur l'année 2025, notre structure « accueil avant/après école, mercredi et petites vacances », aura vu 140 enfants dont 63 habitent à La Chapelle Saint Martin en Plaine.

Dans ce bulletin, nous revenons surtout sur la période septembre-décembre de l'année 2025.

L'équipe d'encadrement sous la responsabilité de Nathalie Rublon s'est élargie pour respecter les règlements des Services d'Etat, qui au vu de la démographie, a répondu favorablement à notre demande d'extension pour l'accueil de 8 enfants supplémentaires de moins de 6 ans.

Les activités manuelles sont variées et de nouveaux projets se mettent en place pour le 1er trimestre 2026.

Dans le cadre d'une action PAT Pays des Châteaux Education au goût en lien avec les écoles de la CCBVL, le centre de loisirs des mercredis participera à 2 ateliers en janvier :
1) "approche sensorielle en alimentation". 2) "Healthcape Games".

Un spectacle créatif interactif (1 enfant/1 parent) pour les enfants jusqu'à 6 ans va être proposé le samedi 7 février 2026 à 15h30 dans les locaux du périscolaire, sur inscription.

Une formation sur « Les gestes qui sauvent » aura lieu au Foyer Rural, sur inscription, le vendredi 20 mars 2026 de 18h30 à 20h30 et le samedi 21 mars 2026 de 9h30 à 11h30 pour les adultes et les ados à partir de 14 ans.

Avant de prendre les vacances de fin d'année, 2 activités particulières :

Participation des enfants de l'accueil de loisirs périscolaire au spectacle de Noël organisé par l'école, merci aux enseignants de nous inclure dans cette fête.

Un loto pour les enfants du centre de loisirs le dernier mercredi.



Les enfants attentionnés avant le lancement du loto devant les lots à gagner pyramide de peluches, livres de contes et d'aventures

Toute l'équipe tient à remercier chaleureusement nos 8 mamies bénévoles, 7 de La Chapelle Saint Martin en Plaine et 1 de Villexanton, présentes à tour de rôle, chaque soir, pour préparer le goûter et l'aide aux devoirs. C'est vraiment confortable de les savoir à nos côtés pour ce temps après l'école.

Pour se maintenir en bonne santé, des cours de GYM PILATES, ont lieu au foyer rural, tous les JEUDIS de 17h15 à 18h15 pendant les semaines scolaires

- M.Thérèse Leroux : Présidente.
 - Nathalie Rublon : Directrice.
 - Corinne Peyneau : En charge de la communication.



Vie associative

Société de chasse



Pour la saison 2025/2026 la société de chasse comptabilise 50 adhérents. Au vu de la population de lièvres sur le territoire, il a été décidé en réunion de bureau de porter le prélèvement de 5 à 3 capucins jusqu'à la fermeture de la chasse en plaine le dimanche 07 Décembre 2025 à 17H30. En cette fin d'année 4 nouvelles bassines seront réalisées pour hydrater tous les volatiles ainsi que la faune sauvage. Prochaines manifestations à venir: -Samedi 07 Mars 2026 :comptage petit gibier RDV 13h30 parking Foyer rural. -Samedi 14 Mars 2026 :soirée dansante avec l'orchestre Dominique Philippeau.



← Participants chasse à courre au renard en septembre 2025



Battue aux sangliers 9 novembre 2025

École de la Chapelle Saint Martin

Les élèves des classes de CP et CE1 ont, durant l'année scolaire 2024/2025, participé à plusieurs sorties et projets.

Grâce au soutien tant humain que financier, les élèves ont marché dans la plaine, ont visité des lieux proches comme plus lointains, ont échangé avec des plus petits et des plus grands, sont allés au cinéma, ont partagé des moments de joie au quotidien.



Les élèves de CP de Mme LAURILLOT et les CE1 de Mme BARRE la directrice de l'école ont rendu visite à leurs copains de Maves. Après un entraînement à la randonnée pédestre autour de notre école, nous avons partagé une journée avec les Petites Sections et Moyennes sections de maternelle. Divisés en quatre groupes, les grands de la Chapelle ont lu des histoires aux plus petits, ils ont fait des jeux par équipe, ont dessiné et visité le Moulin.



En Juin, les élèves ont eu la chance de visiter le zoo de Beauval

Nous avons pu profiter des allées ombragées avant la canicule de fin d'année. Loutres, singes, zèbres, oiseaux, lions et autres animaux de la savane, les élèves ont passé une journée magnifique. Nous remercions les parents accompagnants qui ont passé également une belle journée, fatigante mais chargée de souvenirs !

École de la Chapelle Saint Martin



Pour ce début d'année scolaire 2025, les élèves participent une nouvelle fois au dispositif Ecole et Cinéma au cinéma des Lobis à Blois. La première projection a eu lieu le 1^{er} décembre, nous avons regardé Kérity, la maison des contes. Nous retournerons au cinéma en janvier puis en mars. Nous profiterons d'être sur Blois en janvier pour aller visiter le muséum d'histoire naturelle rue des Jacobins.



Notre marché de Noël a été encore un grand succès ! Après la prestation des enfants du centre de loisirs avec Nathalie et les animateurs, les maternelles puis les Cp/Ce1 de la Chapelle et pour finir les grands de Maves ont chanté tour à tour sur la scène devant les familles venues nombreuses pour admirer leurs enfants. Que ce soit la première fois pour les petits de trois ans pour qui il est parfois difficile de retenir ses larmes ou la dernière fois pour les grands qui rejoindront les bancs du collège prochainement, le moment est toujours très attendu par tous. A suivi le traditionnel marché de Noël où les parents ont pu acheter les fabrications des élèves faites en classe : Kits pour cookies, décos de sapin, carte de vœux, bricolages multiples... les enfants ont pu se régaler des gâteaux confectionnés par les parents et des sachets de sucreries. Tous les bénéfices de ces ventes sont redistribués aux coopératives des écoles pour financer les nombreux projets et sorties.



L'ensemble de l'équipe pédagogique et les enfants des écoles vous souhaitent une bonne année 2026 et vous présentent leurs meilleurs vœux.



Informations intercommunalité



CHRISTOPHE MARION

Votre député



Chapelloises, Chapellois,

Chaque député est élu pour représenter la Nation tout entière, mais c'est d'abord sur le terrain, au plus près de vos préoccupations, que mon action prend tout son sens.

Mon mandat à l'Assemblée nationale – qu'il s'agisse de voter les lois, de contrôler l'action du gouvernement, ou de défendre vos priorités au sein de la commission des affaires culturelles et de l'éducation – ne peut être pleinement efficace sans un ancrage permanent dans notre circonscription. En vous rencontrant lors de permanences, en visitant les entreprises, les exploitations agricoles ou en participant à vos événements associatifs, je mesure les réalités et les attentes de notre territoire. Cette proximité est indispensable : elle guide mes interventions à Paris, où je porte votre voix, et me permet d'agir concrètement pour faire avancer vos préoccupations.

À Paris, je veux avant tout être un relai des besoins du territoire auprès du Gouvernement. Que ce soit en sollicitant directement le Ministre de l'Intérieur pour obtenir 8 postes supplémentaires au commissariat de police de Vendôme, ou en votant un amendement pour annuler la suppression de 4 000 postes d'enseignants en 2024 : une mobilisation qui a permis de maintenir plusieurs classes dans nos écoles rurales. Mon action vise à obtenir des résultats concrets pour le Loir-et-Cher.

Je suis aussi votre relai auprès des services de l'État : qu'il s'agisse de régler des difficultés administratives ou de soutenir les projets de vos élus locaux, je m'engage à être un partenaire actif pour desserrer les blocages et ouvrir des portes.

Un député se doit aussi d'être exemplaire et transparent. Vous ne me trouverez jamais à insulter, menacer ou participer à des actions illégales. J'assure, auprès du déontologue de l'Assemblée nationale, la plus grande transparence et une utilisation raisonnée de mes dépenses de mandat. Après la dissolution, j'ai rendu 11.000€ non-utilisés, qui ont été directement réaffectés au budget de l'Assemblée nationale. Je sais que la vie est difficile pour nombre de concitoyens, je me dois d'être absolument exemplaire et soucieux de l'argent public.

Être député, c'est donc trouver chaque jour l'équilibre entre porter la voix des habitants de Loir-et-Cher à l'Assemblée nationale et une présence sincère sur le terrain, à votre écoute. Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille pour continuer à faire entendre notre voix et à obtenir des avancées concrètes.

Bien cordialement,

Christophe Marion

POUR ME CONTACTER ET RECEVOIR MA LETTRE D'INFORMATION

christophe.marion@assemblee-nationale.fr - www.christophemarion.net

Permanence parlementaire : 6, rue Frincambault 41100 Vendôme - 06.60.70.30.75



Informations intercommunalité

Le conseil départemental agit à vos côtés pour accompagner et faciliter la vie quotidienne des Loir-et-Chériens.

Cet engagement se traduit par des actions concrètes en faveur de ses habitants : un cadre de vie amélioré, une pratique sportive encouragée, une culture à la portée de tous ainsi qu'un accès aux soins de proximité.



Informations intercommunalité



Beauce Val de Loire : Un territoire qui forme et accompagne ses habitants

Des services de proximité aux formations professionnelles d'excellence, la Communauté de communes Beauce Val de Loire multiplie les initiatives pour répondre aux besoins de sa population.

France Services : un camping-car au cœur des communes

Adeline et Annie sillonnent les trente communes du territoire à bord du camping-car France Services. Ces deux conseillères accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, qu'elles soient numériques ou papier, et les orientent vers les bons interlocuteurs. Un service gratuit, accessible uniquement sur rendez-vous au 06 77 16 46 94. À noter : une permanence juridique gratuite est également proposée le troisième lundi après-midi de chaque mois à Mer, assurée par une juriste du Conseil départemental.

Développement économique et aménagement du territoire

Le projet de la zone d'activités des Portes de Chambord poursuit son cheminement administratif. Malgré les recours déposés, la Communauté de communes continue de défendre un aménagement maîtrisé et respectueux de l'environnement, garant d'un développement économique équilibré pour l'ensemble du territoire. Pour les procédures judiciaires en cours, deux d'entre elles ont été clôturées soit pour irrecevabilité soit par un accord avec l'aménageur.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), fruit d'un long travail de concertation, a été proposé à l'approbation du conseil communautaire lors de la séance du 20 novembre. Ce document stratégique permettra d'assurer une cohérence durable dans l'aménagement des 30 communes de Beauce Val de Loire.

Habitat et accompagnement des familles

Grâce aux différents dispositifs mis en place, 156 foyers ont pu être accompagnés par la Maison de l'Habitat dans leurs démarches, qu'il s'agisse de rénovation, d'accès à la propriété ou d'adaptation de leur habitat. Une action concrète en faveur du bien-vivre et de la solidarité territoriale.

Alimentation et éducation

Le Programme Alimentaire Territorial (PAT) continue de démontrer ses bénéfices : les repas servis dans nos écoles affichent une qualité reconnue, issue de circuits courts et de produits de saison.

Deux projets d'infrastructures scolaires illustrent également cette volonté d'amélioration continue :

- À l'école de La Brèche, les travaux de création d'un réfectoire et de réhabilitation énergétique des bâtiments sont actuellement en cours.
- À La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, un projet de construction complète de l'école est à l'étude afin d'offrir aux élèves et aux enseignants un cadre moderne et adapté aux besoins actuels. Ce nouvel ensemble comprendra également un centre de loisirs, géré par l'association Familles Rurales, qui sera ouvert 10 mois et demi par an.

Informations intercommunalité

ONET Technologies : 2 000 stagiaires formés en 2025

Installée depuis trois ans à la Maison des Entreprises et de la Formation (MEF) de Mer, ONET Technologies s'est imposée comme un acteur majeur de la formation professionnelle sur le territoire. Cette filiale du groupe marseillais, spécialisée dans l'ingénierie nucléaire et la sécurité industrielle, a formé plus de 2 000 stagiaires en 2025.

Pour l'avenir, ONET Technologies souhaite renforcer ses partenariats avec les lycées du département et s'intégrer au projet France 2030, visant à accélérer la formation aux métiers d'avenir.

À travers ces initiatives, la Communauté de communes Beauce Val de Loire affirme sa volonté d'offrir à tous ses habitants les moyens de s'épanouir, de se former et de construire leur avenir sur le territoire.



LE PAYS DES CHATEAUX



Un espace de coopération entre 3 intercommunalités :

la Communauté d'agglomération de Blois-Aggropolys et les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire



Pilotage de stratégies territoriales

Contractualisation avec des financeurs

Etudes, prospectives

Mobilisation de la société civile



CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

En 2025, le Conseil Régional a signé 3 nouveaux contrats territoriaux avec les intercommunalités, pour une durée de 3 ans. Ils soutiennent notamment des projets sur la transition écologique et énergétique : rénovation de bâtiments/éclairage publics, préservation de la biodiversité, circuits alimentaires de proximité... Au total, plus de 10 millions d'€ pour le territoire.



PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

1 155 000 € correspond à l'enveloppe européenne réservée pour des projets sur le Pays des Châteaux entre 2023 et 2027. Que vous soyez une collectivité, une association ou une entreprise, si vous avez un projet innovant dans le tourisme, l'alimentation locale, la mobilité, la biodiversité ou encore l'économie circulaire, vous pouvez peut-être bénéficier d'un accompagnement technique et financier !



TOURISME

La taxe de séjour collectée par le Pays est dédiée exclusivement aux actions touristiques : Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire, entretien des boucles « châteaux de la Loire à vélo », développement de la randonnée pédestre.

Depuis 2025, un Bureau Mobile de l'Office de Tourisme sillonne la destination.

Enfin, le Pays des Châteaux mène, à son échelle, une étude sur l'accès à l'eau.



ALIMENTATION

15 porteurs de projets autour de l'alimentation sont accompagnés techniquement et financièrement dans le cadre du dispositif « BOCAL » du Pays des Châteaux. Les thématiques sont diverses : mise en place de jardins partagés, épicerie citoyenne, ateliers, jeux....

En 2025, une rencontre producteurs / restaurateurs a été organisée pour renforcer l'approvisionnement durable des restaurants collectifs et commerciaux.



ÉNERGIE RENOUVELABLE

Grâce au Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial signé par le Pays des Châteaux avec l'ADEME, vous pouvez bénéficier d'une subvention pour un projet de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie ou solaire thermique.

Ces aides (45%) sont uniquement disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).

www.paysdeschateaux.fr

Pour plus de renseignements :

02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS



Service



*1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne*



Devenez bénévole

Vous aimez créer du lien ?

♥ Visites de courtoisie

☛ Soutien aux activités de l'association

📍 Participation à la vie locale

➤ **Contactez-nous !**

OSONS !
le bénévolat.
ADMR

À L'ADMR41
nous vous accompagnons
au quotidien

ENTRETIEN DE LA

Maison

- Entretien du linge
- Entretien du logement

SERVICES ET SOINS

Seniors

- Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

ACCOMPAGNEMENT

Handicap

- Accompagnement du handicap et des aidants

PARENTALITÉ

Enfance

- Service d'aide à domicile aux familles
- Soutien à la parentalité



- Service de portage de repas

Maison des services de Mer

32 Rue Haute d'Aulnay, 41500 Mer

📞 02 54 81 42 00

✉ ms-mer@admr41.org

L'ADMR RECRUTE !



Des aides à domicile
Des aides soignant(e)s !

jepostule@admr41.org

Véhicules de service et formations assurés



SUIVEZ L'ACTUALITÉ

ADMR41 !



Service



Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance, anciennement RAM (Relais Assistants Maternels) de la communauté de communes Beauce Val de Loire est un lieu basé sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité d'accueil, d'information et d'accompagnement. Il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel : les assistants maternels agréés et les gardes à domicile.

Le RPE accompagne les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

- En les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire.
- En facilitant la mise en relation avec les assistants maternels.
- En les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur.
- Le RPE accompagne les assistants maternels agréées et les gardes à domicile.
- En les informant sur le cadre d'exercice du métier.
- En proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles.
- En organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels.
- En facilitant leur départ en formation continue. Ce service est itinérant pour être au plus près de notre jeune public et des professionnels Le Relais Petite Enfance (RPE) propose des matinées d'éveil sur l'ensemble de la communauté de communes, pour les enfants de 0 à 3ans, confiés aux professionnels de l'accueil individuel, de 9h30 à 11h30 (excepté pendant les vacances scolaires). Un planning annuel est établi du lundi au vendredi. Cette année, nous serons présents sur Muides, Josnes, Suèvres, Avaray, La Chapelle Saint Martin en Plaine, Oucques, Mer, Marchenoir et St Léonard. Ces temps d'animations permettent aux adultes de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, sur les questions qu'ils se posent, tout en proposant des ateliers aux enfants (activités manuelles, cuisine, manipulation, motricité, lecture, chansons...). Des temps fort rythment également l'année (fête du RPE en juin, goûter de Noël, spectacles...). Pour participer à ces animations vous devez vous inscrire auprès de l'animatrice du RPE. Permanences et rendez-vous.

Pour tous renseignements, le bureau du Relais Petite Enfance est ouvert le lundi de 14h à 18h, le mardi et jeudi de 14h à 17h30, le mercredi de 8h30 à 13h et le vendredi de 14h à 15h30.

Lors des vacances scolaires vous pouvez joindre l'animatrice le lundi et vendredi de 9h15 à 18h, le mardi et jeudi de 9h15 à 17h15, le mercredi de 9h15 à 14h30.

Relais Petite Enfance (RPE) Animatrices : Sophie DESRUS et Amélie PELE 26 rue du Sergent Bernard - 41500 MER Tél : 02-54-33-38-44 / 06-30-02-70-73 Mail : rpe@beaucevaldeloire.fr



L'événement le plus remarquable de cette année fût les 100 ans de notre résidente Mme Denise Colin. Elle est entrée dans notre maison depuis le 5 Septembre 2011. Nous lui avons fêté le jeudi 2 octobre 2025, jour même de ses 100 ans. Le repas s'est terminé avec un délicieux gâteau le champagne offert par notre centenaire. Elle a été heureuse de recevoir, cadeaux, fleurs et messages.

M. Joël Naudin, maire de Oucques la Nouvelle ainsi que M. Pascal Huguet, Président de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire nous ont rejoint pour le dessert.

Son médecin traitant le Dr Bellanger lui a fait la surprise de venir lui faire la bise.

Cette année encore, nous avons continué d'offrir le meilleur pour nos résidents avec des repas confectionnés « comme à la maison » des animations, en complément de celles qui se déroulent régulièrement (dessins, couture, tricot, jeux, musicothérapie, etc...).

- Le 23 Janvier, partage de la galette avec les résidents de l'ESAT de Oucques la Nouvelle.
- Les lundis matin, séance de gymnastique douce, ouverte aux extérieurs, entre 12 et 15 participants.
- En Avril et Octobre, rencontre intergénérationnelle avec les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire.
- En Mai, promenade en calèche dans les rues d'Oucques la Nouvelle.
- En Juin, fête de la musique avec la chorale de la Marpa « La chansonnette de la Guinguette » et la participation des élèves de l'école élémentaire de la commune.
- En Septembre, découverte de la Bretagne sous forme de vidéo, chants et contes.

Pour clôturer cette année 2025, nous offrirons, à nos résidents et au personnel un spectacle de danses suivi d'un goûter, sans oublier le passage du père Noël et OUI ! Il passe à la MARPA !! Le samedi 13 décembre.

Vous pouvez constater qu'il fait bon vivre à la MARPA !! Alors n'hésitez pas venez nous rendre visite.

Contact : Association de Promotion de la MARPA :

2 rue de la Guinguette – 41290 Oucques la Nouvelle

Tél.02.54.23.29.30- marpadeoucques@gmail.com

Ou Sylvie GAGNIER, Présidente au 06.33.08.41.95





Service

France services

A votre service et au plus proche de vous

A bord du camping-car de la Communauté de communes Beauce Val de Loire, Adeline et Annie, les deux conseillères France services, tiennent des permanences dans les trente communes du territoire.

Elles vous accompagnent dans vos démarches administratives sur internet ou papier. Elles contribuent à faciliter la relation avec les administrations et vous orientent vers le bon interlocuteur.

Une question juridique ? Une juriste du Conseil départemental vous reçoit gratuitement le troisième lundi après-midi de chaque mois sur Mer. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone auprès de France services.

Adeline et Annie vous reçoivent exclusivement sur rendez-vous : 06 77 16 46 94



LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE : mardi matin

- **13 Janvier**
- **10 Février**
- **10 Mars**
- **14 Avril**
- **12 Mai**
- **9 Juin**
- **11 Août**
- **8 Septembre**
- **13 Octobre**
- **10 Novembre**
- **8 Décembre**



Nos artisans et commerçants

Commerce		
ANTIQUITES LE VIEUX MATOS		8 rue des fleurs 06 80 70 10 11 levieuxmatos@orange.fr
Commerce de bouche		
CUEILLETTE DE FRAISES ET LEGUMES DE SAISON Uniquement de fin mai à fin juin		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02 54 87 35 32
CHARCUTIER - TRAITEUR		BUSSON Denis 02 54 46 13 06
PRODUCTION D'HUILES BIOLOGIQUES (Colza, Tournesol, Chanvre, Cameline) ET GRAINES GOURMANDES (quinoa, lin, chanvre décortiqué)		PESCHARD David et BOUTIN Marie Pierre 06 63 82 07 83 www.fermedes4vents41.fr
VENTE de NOIX		LEMAIRE Bruno 02 54 87 30 34
Santé		
INFIRMIERE LIBERALE		AUBRY Leslie 07 80 91 18 91
INFIRMIER LIBERAL		DACHICOURT Romain 07 80 91 18 91
Hébergements		
à Morvilliers 1 gite de France 3 épis : 7 personnes 1 gite de France 3 épis : 6 personnes		OUGAZEAU Hubert et Christiane 02 54 81 11 00 - 06 84 73 89 92 christianeougazeau@orange.fr
Chambre d'accueil paysan		BOURGOIN Michel et Yvette 02 54 87 32 17 - 06 72 63 95 77
à Chousy Le Gîte d'Alice		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02 54 87 35 32

Nos artisans et commerçants

Artisans		
ARTISAN MULTI SERVICE		CUILLERDIER Anthony 07 88 29 48 87 anthomultiservices41@gmail.com
DÉBOUCHAGE DE CANALISATIONS et inspection caméra		Ets TOURNOIS Teddy 06 42 35 00 17
ELECTRICITÉ		GALLAND Jimmy 06 29 98 08 47
ELECTRICITE		d-electric 06 82 90 83 69 info@d-electric.com
MAÇONNERIE RENOVATION PEINTURE PLAQUISTE CARRELEUR		DCV41 - DA COSTA VASCONCELOS 06 22 00 24 33 Carlosvasconcelos41500@gmail.com
MULTI-SERVICES (entretiens espaces verts) DJC Services		GALLAND Didier 06 29 80 55 19 djcservices41@gmail.com
PLAQUISTE ENDUISEUR		FROMAGER Jean-Jacques et fils 02 54 87 33 83
PLATRIER PLAQUISTE		KRASZEWSKI Père et fils 02 54 87 37 79
VITRAUX		MAGNE Michel 02 54 87 32 82
Services		
DJ ANIMATEUR		Fabrice.Music 06 67 12 01 06
NETTOYAGE GITES NETTOYAGE FIN DE CHANTIER		BALLANGER Stéphanie 06 64 49 09 13 dbservices41@gmail.com
PROTHESISTE ONGULAIRE Chantal Nails Beauty		FONTES DA SILVA Chantal 0787757808 chantalnailsbeauty41@gmail.com www.chantal-nails-beauty.fr
PSYCHO-BIO-ACUPRESSURE REEQUILIBRAGE ENERGETIQUE ELIMINATION DES BLOCAGES EMOTIONNELS		COELHO Virginie 07 62 83 15 10 www.psychobio-acupressure.com virginie.coelho@icloud.com

Infos pratiques

Réemploi : un point de collecte Emmaüs à la déchetterie de Mer

Grande nouveauté à la déchetterie de Mer. Tous les mercredis à partir du 17 septembre, de 14h à 17h, Emmaüs viendra collecter les objets dont vous voulez vous séparer. Il reviendra au personnel de l'association de dire si, oui ou non, ces derniers peuvent être récupérés à des fins de réemploi.

Pour rappel, le réemploi, la réutilisation et la réparation s'inscrivent dans le cadre de démarches de prévention des déchets et d'une consommation plus responsable. L'idée est de contribuer au prolongement de la durée de vie et d'usage des produits. Et ce pour au moins deux bénéfices.

Économiques, dans un premier temps, via la réduction des coûts associés à la gestion des déchets et l'achat de biens d'occasion moins onéreux. Environnementaux, dans un second temps, grâce à la diminution des volumes de déchets et la réduction du gaspillage.



Astuces pour votre poubelle

Votre poubelle sent mauvais ?

Des solutions naturelles et économiques existent pour neutraliser les odeurs de vos bacs :

Saupoudrez le fond de votre poubelle de bicarbonate de soude, de charbon actif ou d'argile. Ces substances en poudre vont absorber les liquides odorants.

Pensez également à désinfecter régulièrement votre poubelle avec du vinaigre blanc, de l'eau de javel ou du savon noir. Pensez-y ! Doublez le sac poubelle pour les déchets particulièrement odorants.



Infos pratiques

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

LES EMBALLAGES EN CARTON



Les boîtes et cartons



Les briques



Les sacs, sachets et barquettes

LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Les aérosols, bidons, boîtes de conserve, barquettes et canettes en métal



Les petits emballages en métal (capsules, couvercles, tubes, plaquettes de médicaments, boîtes sachets...)

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Les bouteilles et flacons



Les sacs, sachets et films



Les pots, boîtes et barquettes

LES PAPIERS (Hors mouchoirs et essuie-tout)



Les courriers, les lettres, les enveloppes



Les catalogues, les livres, les annuaires



Les magazines, les journaux

LES BONS GESTES JUSQU'AU BOUT !



Ne pas imbriquer



Vider le contenu



Ne pas laver



Communication - Edition - Communication

* Bonne
année *

20
26